

Observatoire régional  
de l'information économique  
des CCI des Pays de la Loire

# LES ENTREPRISES DE L'INDUSTRIE ET DU BTP EN PAYS DE LA LOIRE

RÉALITÉ, BESOINS ET PERSPECTIVES



Les CCI, première source d'information sur les entreprises

ÉDITION 2006

## CONNAÎTRE LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES... POUR MIEUX LES ACCOMPAGNER

Ce principe résume l'ambition des CCI des Pays de la Loire, d'établir durablement leurs interventions d'appui à l'industrie sur la base de connaissances actualisées recueillies par des enquêtes sectorielles, ainsi qu'à de multiples occasions de rencontres sur le terrain.

J'ai le plaisir de vous transmettre la synthèse du volet «Industrie-BTP», qui présente une vision large et qualitative des situations et des attentes des entreprises.

Je souhaite que cet observatoire évolue grâce à vous et à nos partenaires du développement économique. Les CCI des Pays de la Loire continueront d'adapter leurs actions aux besoins des entreprises, afin qu'elles répondent aux obligations de la mondialisation, ceci en renforçant leur structuration, l'innovation globale et le positionnement à l'international.

Cordialement



Denis BATARD

Président de la CCI  
des Pays de la Loire

## LES ENTREPRISES DE L'INDUSTRIE ET DU BTP

### Les Pays de la Loire, 3e région industrielle de France

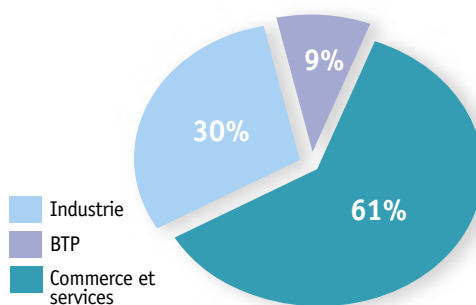
Ressortissants CCI pour l'ensemble des tranches d'effectif	Industrie	BTP	Secteur secondaire
Nbre d'établissements	14 691	9 162	23 853
Nbre d'emplois salariés	287 890	69 640	357 530
Valeur ajoutée (en M€)*	16 940	2 740	19 680

\*Estimation CCI

Le secteur secondaire, incluant l'Industrie et le BTP, regroupe près de 24 000 établissements et 360 000 salariés dans la région des Pays de la Loire.

Sa contribution, en terme de valeur ajoutée est estimée à 19,7 milliards d'euros, soit 37% de la valeur ajoutée produite par le secteur marchand en Pays de la Loire.

#### > Part du secteur secondaire dans l'emploi régional



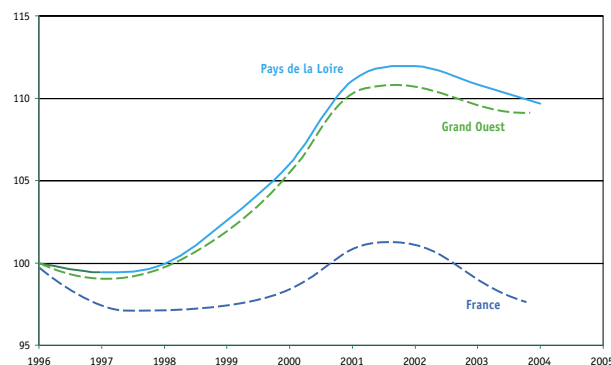
Situés au 5e rang français en terme de population et d'actifs, les Pays de la Loire constituent la 3e région industrielle française derrière l'Île-de-France et le Rhône-Alpes. La région totalise plus de 7% des effectifs nationaux du secteur secondaire et se classe juste devant les régions Nord-Pas-de-Calais (6,7%) et Provence-Alpes-Côte-d'Azur (5,1%).

Comparé aux principales régions industrielles françaises, le poids relatif du secteur secondaire en Pays de la Loire est supérieur. La région des Pays de la Loire se caractérise donc par une forte identité industrielle.

Région	Poids régional	Taux d'industrialisation
Ile-de-France	16,3%	21%
Rhône-Alpes	12,1%	35%
<b>Pays de la Loire</b>	<b>7,1%</b>	<b>39%</b>
Nord-Pas-de-Calais	6,7%	34%
Provence-Alpes Côte d'Azur	5,1%	22%

Le taux d'industrialisation correspond à la part du secteur secondaire dans l'emploi salarié de la région.

### Une croissance de 10 % de l'emploi industriel sur la dernière décennie



Contrairement à de nombreuses régions françaises qui ont connu une forte désindustrialisation de leur territoire, les Pays de la Loire ont enregistré une croissance de leurs effectifs industriels de 1996 à 2004 (+1,2% par an).

Cette dernière reste malgré tout inférieure à la croissance de l'ensemble de l'économie régionale (+2,5% par an). Le poids du secteur secondaire dans l'économie globale est donc passé de 44% à 39% entre ces deux périodes.

Depuis 2001, on remarque cependant une légère diminution des effectifs industriels (- 1% par an). S'inscrivant dans la tendance nationale, cette baisse a touché plus durement l'industrie du cuir et de l'habillement (- 9,2% par an), ainsi que les industries des équipements du foyer (-7,9% par an).

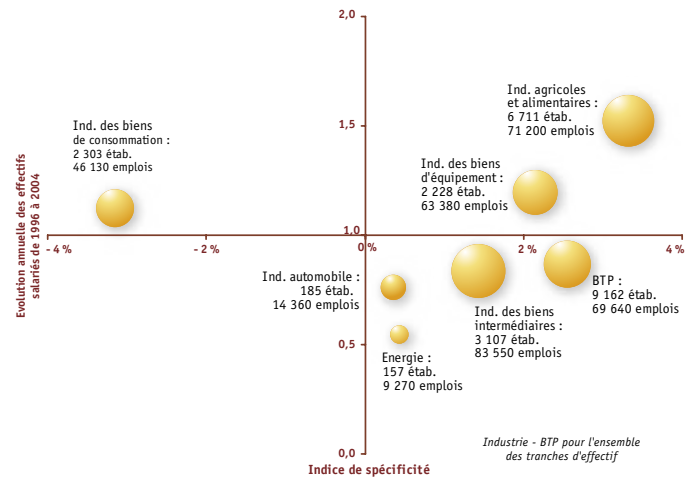
## Un tissu régional diversifié majoritairement positionné sur des secteurs en croissance

L'analyse de la structure du tissu régional met en évidence quelques caractéristiques majeures en terme de spécificités des secteurs (par rapport à l'industrie française) et de croissance des effectifs salariés.

Parmi les secteurs spécifiques à notre région, deux sont en croissance, les industries agro-alimentaires (2e rang au niveau national), l'industrie des biens d'équipement (3e rang) et un seul est en décroissance, l'industrie des biens de consommation (3e rang).

Les 4 secteurs moins spécifiques à notre région sont en croissance.

La meilleure résistance du tissu industriel ligérien s'explique donc par la croissance des secteurs clés de la région.



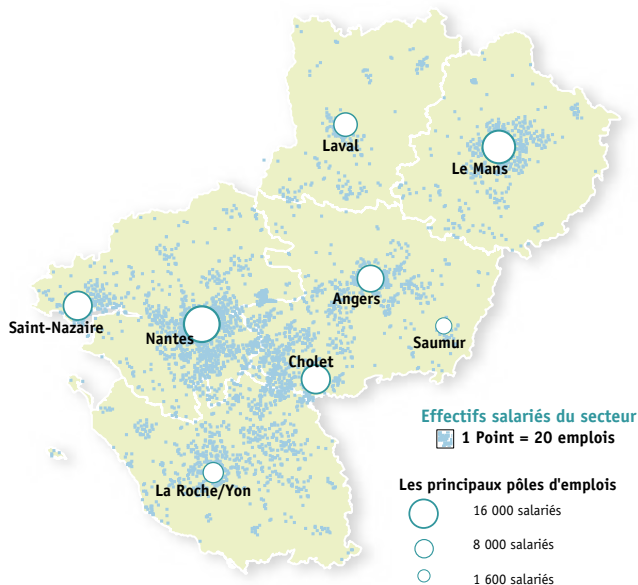
*L'indice de spécificité permet de dégager les spécificités du tissu industriel ligérien. Si cet indice est supérieur à 1, alors l'activité est surreprésentée dans le tissu régional. Si l'indice est égal à 1, alors le poids de l'activité dans la région est identique à l'échelle nationale. Et si l'indice est inférieure à 1, alors l'activité est sous-représentée dans le tissu régional. La taille des cercles représente la part du secteur d'activité dans l'ensemble de l'emploi industriel des Pays de la Loire.*

## Une répartition équilibrée de l'emploi industriel

93% des communes disposent d'au moins un établissement industriel sur leur territoire. A noter cependant que 17% des effectifs industriels sont concentrés sur seulement 5 communes (Nantes, Le Mans, Saint-Nazaire, Cholet et Angers).

On observe une plus forte densité des emplois industriels dans un périmètre reliant Nantes, Angers, Cholet et la Roche-sur-Yon.

Cela se traduit par une forte contribution des départements de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée à l'industrie ligérienne (73%).

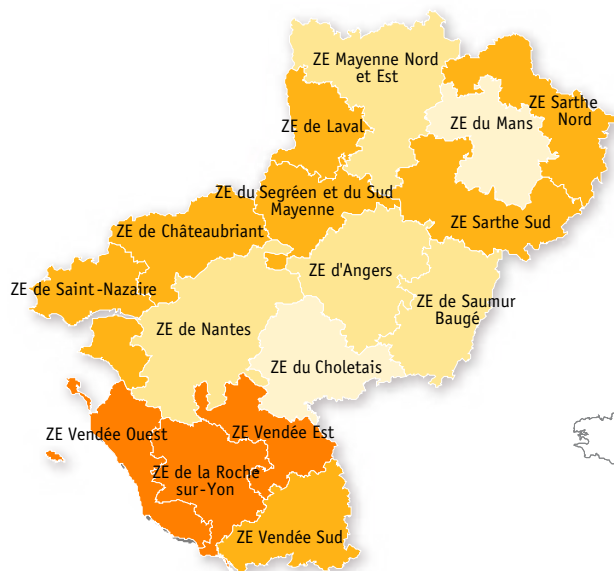


Départements	Nombre d'établissements	Nombre d'emplois
Loire-Atlantique	7 474	102 910
Maine-et-Loire	5 230	82 090
Mayenne	2 646	35 510
Sarthe	3 151	58 880
Vendée	5 352	78 150

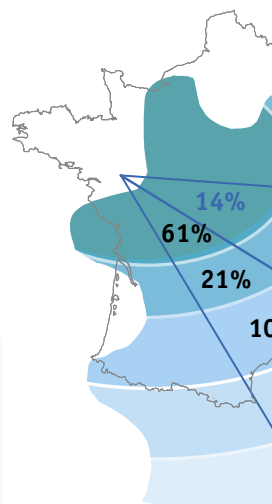
## Des évolutions de l'emploi très contrastées selon les territoires régionaux

L'évolution de l'emploi industriel au sein des Pays de la Loire est fortement contrastée. Ainsi, la Vendée connaît une croissance moyenne de 22,5% grâce à une hausse de plus de 40% des emplois dans l'agro-alimentaire.

A l'inverse, la zone d'emploi du Choletais, spécialisée dans les industries du cuir et de l'habillement, et celle du Mans, spécialisée dans l'industrie automobile, voient leurs effectifs diminuer entre 1998 et 2004.



Départements	Evolution des effectifs industriels de 1998 à 2004
Loire-Atlantique	10,3%
Maine-et-Loire	3,3%
Mayenne	5,5%
Sarthe	6,1%
Vendée	22,5%

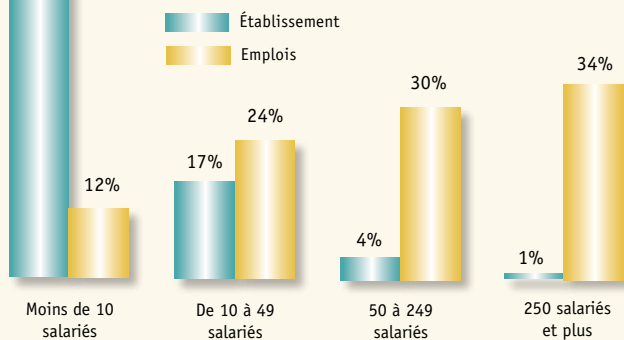


## Les PME concentrent 2/3 des emplois industriels

L'industrie ligérienne présente une forte concentration des emplois. Les 215 entreprises de 250 salariés et plus regroupent, à elles seules, plus du tiers des salariés. Ce poids des Grandes Industries est notamment marqué dans les secteurs de l'énergie, de l'automobile et de l'industrie des biens d'équipement.

Le BTP se démarque fortement de l'industrie, à travers une atomisation beaucoup plus importante, la majorité de ses emplois est regroupée au sein des PME.

En terme d'emploi, la part des TPE (moins de 10 salariés) est relativement faible (12%); elles représentent cependant 78% des établissements du secteur secondaire, soit plus de 18 000 établissements.

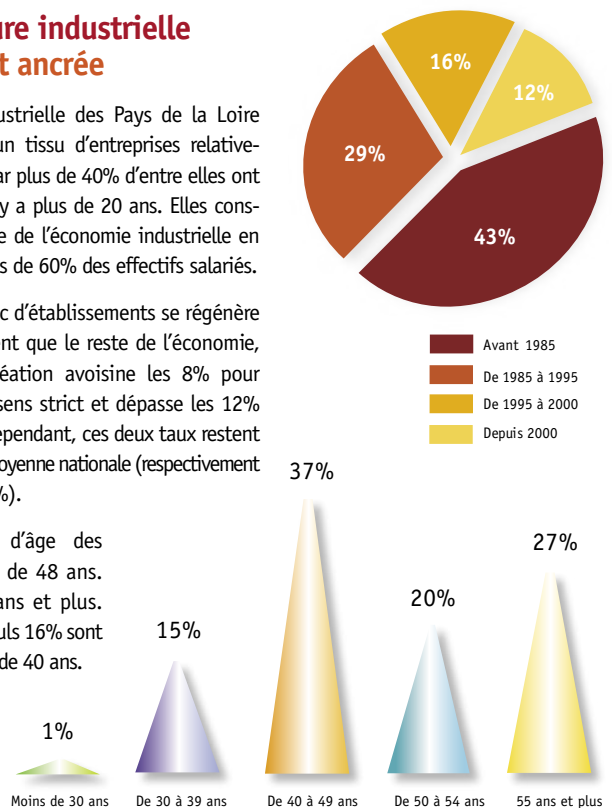


## Une culture industrielle fortement ancrée

L'activité industrielle des Pays de la Loire s'appuie sur un tissu d'entreprises relativement ancien car plus de 40% d'entre elles ont été fondées il y a plus de 20 ans. Elles constituent le socle de l'économie industrielle en regroupant plus de 60% des effectifs salariés.

Même si le parc d'établissements se régénère moins fortement que le reste de l'économie, le taux de création avoisine les 8% pour l'industrie au sens strict et dépasse les 12% pour le BTP. Cependant, ces deux taux restent inférieurs à la moyenne nationale (respectivement 8,5 % et 14,8%).

La moyenne d'âge des dirigeants est de 48 ans. 47% ont 50 ans et plus. A l'opposé, seuls 16% sont âgés de moins de 40 ans.

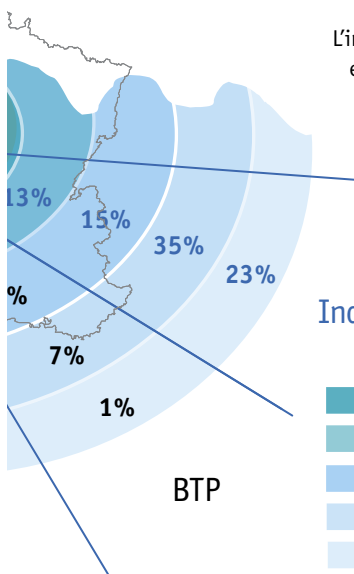


## 1/4 des entreprises industrielles se développent à l'international

L'activité industrielle est fortement motrice pour l'économie régionale car plus de 70% des entreprises étendent leurs ventes hors de la région des Pays de la Loire. 23% d'entre elles se développent à l'international.

Cependant, on constate de fortes disparités entre les secteurs d'activités. Ainsi 60% des établissements du BTP limitent leur rayonnement commercial à leur seul département d'implantation. A l'inverse, certains secteurs industriels ont un rayonnement commercial très fort, 70% des entreprises des biens de consommation s'étendent au niveau national ou international, 75% pour l'industrie automobile.

Regroupant plus de la moitié des exportateurs, l'industrie génère près des 3/4 du chiffre d'affaires export de la région. La quasi totalité des exportations industrielles est réalisée par un faible nombre d'entreprises dont l'orientation à l'export est ancienne et fortement structurée.



L'industrie concentre près de 50 % des entreprises présentes à l'international depuis moins de 5 ans. Ces exportateurs débutants constituent un vivier important pour le développement des exportations industrielles.

### Industrie



## Une différenciation technologique à renforcer

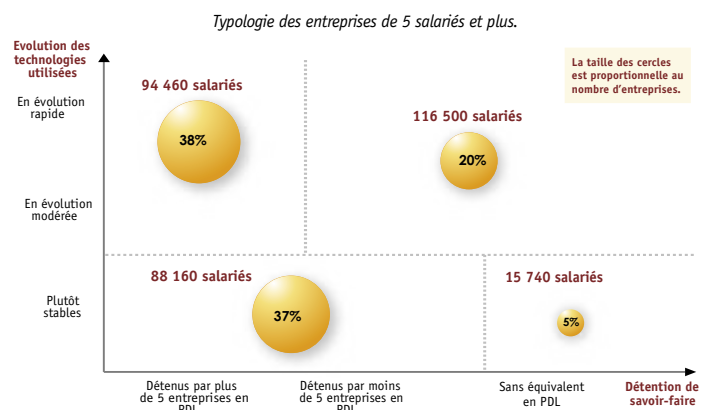
La situation des entreprises industrielles en matière de maîtrise et d'évolution technologique est fortement contrastée.

Ainsi 20% des entreprises, regroupant 116 500 salariés, affirment détenir des savoir-faire distinctifs et évolutifs. Parmi elles, 72% possèdent une fonction d'études, de conception et de R&D. En outre, 78% souhaitent poursuivre leurs efforts et investissements dans le domaine de l'innovation.

5% des établissements disposent de savoir-faire rares au sein des Pays de la Loire sans être confrontés à une forte évolution de leur technologie. Ils disposent de ressources internes dans le domaine de l'innovation mais privilégient actuellement d'autres axes de développement.

38% des entreprises, sans posséder de savoir-faire distinctifs sont dans un environnement où les technologies évoluent rapidement. Ceci concerne près de 95 000 salariés. Ne disposant pas en interne de moyens de recherche et de développement, elles s'appuient majoritairement sur l'extérieur.

37% des établissements n'ont pas de savoir-faire spécifiques et évoluent dans un marché où l'évolution technologique est peu rapide. Ils privilégient ainsi d'autres priorités que celles de l'innovation. D'ailleurs, seuls 18% de ces établissements disposent de ressources en interne dans le domaine des études et de la R&D. Ces entreprises regroupent 28% des effectifs industriels ligériens, soit plus de 88 000 salariés.

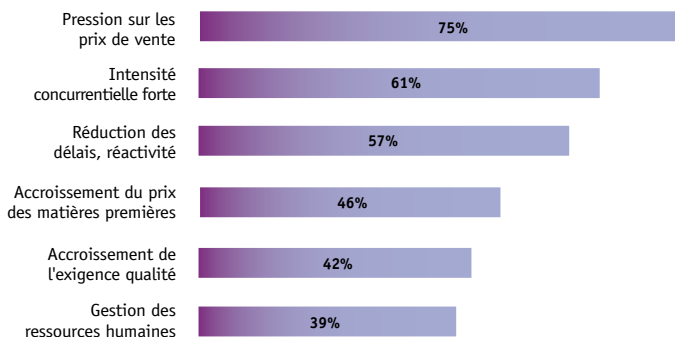


# PERSPECTIVES ET PRIORITÉS

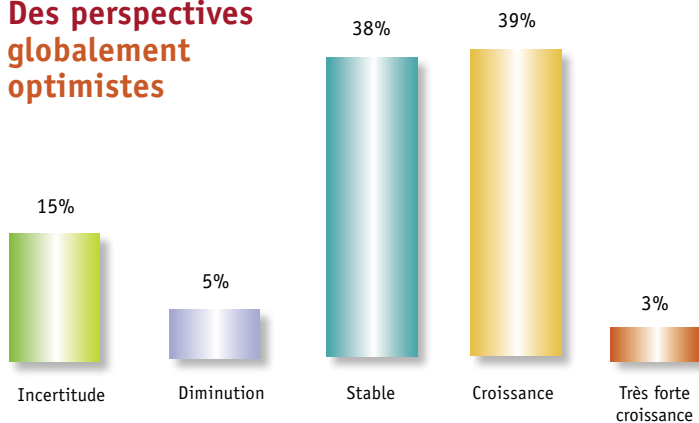
## Prix et délais sont les principales contraintes de l'industrie ligérienne

Parmi les contraintes rencontrées par les entreprises industrielles, celles liées au marché sont les plus fréquemment citées. Les 3/4 des entreprises sont soumises à une pression sur les prix de vente. La forte intensité concurrentielle touche également la majeure partie des établissements et notamment ceux de plus de 50 salariés.

En terme de production, les entreprises indiquent de fortes contraintes en terme de délai et de réactivité. La gestion des ressources humaines apparaît moins contraignante sauf pour le secteur du BTP où 45% des entreprises l'ont citée comme contrainte.



## Des perspectives globalement optimistes



42% des chefs d'entreprises envisagent une croissance de leur activité pour les 3 années à venir. 38% prévoient quant à eux une stabilité de leur activité et 5% une diminution.

15% des entreprises ne peuvent définir leur perspective d'activité. Il s'agit principalement d'établissements locaux exerçant une activité de prestation de services.

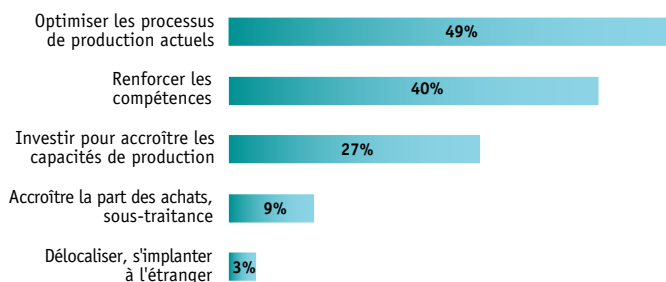
Ce phénomène est à mettre en relation avec la très faible visibilité qu'ont les entreprises sur leur marché. En effet, pour 49% d'entre elles, cette visibilité est réduite au mois et pour 78%, elle n'excède pas le trimestre.

## Des priorités guidées par l'adaptation aux marchés

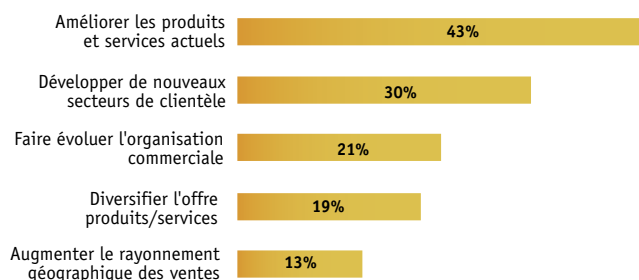
Les 3 principales priorités citées par les entreprises sont : l'optimisation des processus de production, l'amélioration des produits et services et le renforcement des compétences. Ces priorités semblent indiquer la forte logique et recherche d'adaptation dans laquelle se situe l'industrie régionale.

Seule une faible partie des entreprises considère comme une priorité majeure le recours à l'externalisation, à la sous-traitance, voire à la délocalisation.

### > Priorités en matière de production



### > Priorités au niveau du marché



# MÉTHODOLOGIE OBSERVATOIRE DES ENTREPRISES DE L'INDUSTRIE ET DU BTP

## Observer pour comprendre... comprendre pour agir

Les CCI des Pays de la Loire ont développé un Système d'Information Régional sur les Entreprises (SIRE), afin de renforcer la connaissance des secteurs et thématiques majeurs pour le développement de l'économie et des territoires.

L'observatoire de l'industrie s'inscrit dans ce vaste projet. Il s'appuie sur l'interrogation des entreprises des secteurs de l'industrie et du BTP, dont les effectifs sont supérieurs à 5 salariés.

Ces établissements ont été interrogés sur la base d'un questionnaire portant sur :

- leur structuration (type, année de fondation, ...),
- leur activité (spécificités, chiffre d'affaires, ...),
- leurs organisation et production (fonctions, savoir-faire, innovations, ...),
- leur positionnement marché (rayonnement géographique des ventes, clientèle, ...),
- leurs prévisions et perspectives (investissements, alliances, ...).

La collecte a été réalisée entre mai et juillet 2005. 4 638 questionnaires ont été collectés, puis validés par les conseillers industrie des CCI des Pays de la Loire.

La représentativité de l'échantillon a été établie à partir de trois variables :

- La taille de l'établissement,
- Le secteur d'activités,
- La localisation de l'établissement.

### Les CCI, première source d'information sur les entreprises.

Vous pouvez avoir accès aux études régulières menées par nos services dans les domaines du commerce, de l'industrie, de l'international, des ressources humaines, des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) et du Tourisme. Toutes ces informations sont accessibles gratuitement en ligne sur le site de votre CCI ou sur le site portail des CCI des Pays de la Loire.

[www.paysdelaloire.cci.fr](http://www.paysdelaloire.cci.fr)

#### CCI de Nantes

16, quai Ernest Renaud  
BP 90517  
44105 NANTES CEDEX 4  
Tél. 02 40 44 60 60  
Fax 02 40 44 60 90  
[www.nantes.cci.fr](http://www.nantes.cci.fr)

#### CCI de Saint-Nazaire

35, rue du Général de Gaulle  
BP 405  
44602 SAINT-NAZAIRE CEDEX  
Tél. 02 40 17 21 00  
Fax 02 40 66 68 35  
[www.saint-nazaire.cci.fr](http://www.saint-nazaire.cci.fr)

#### CCI d'Angers

8, boulevard du Roi René  
BP 60626  
49006 ANGERS CEDEX 01  
Tél. 02 41 20 54 20  
Fax 02 41 20 54 14  
[www.angers.cci.fr](http://www.angers.cci.fr)

#### CCI du Choletais

34, rue Nationale  
BP 22116  
49321 CHOLET CEDEX  
Tél. 02 41 49 10 00  
Fax 02 41 49 10 10  
[www.cholet.cci.fr](http://www.cholet.cci.fr)



[www.paysdelaloire.cci.fr](http://www.paysdelaloire.cci.fr)

#### CCI de Saumur

11, rue du Maréchal Leclerc  
49412 SAUMUR CEDEX  
Tél. 02 41 83 53 50  
Fax 02 41 67 27 99  
[www.saumur.cci.fr](http://www.saumur.cci.fr)

#### CCI de la Mayenne

12, rue de Verdun  
BP 239  
53002 LAVAL CEDEX  
Tél. 02 43 49 50 00  
Fax 02 43 49 33 16  
[www.mayenne.cci.fr](http://www.mayenne.cci.fr)

#### CCI du Mans et de la Sarthe

1, boulevard René Levasseur  
BP 22385  
72002 LE MANS CEDEX 1  
Tél. 02 43 21 00 00  
Fax 02 43 21 00 50  
[www.lemans.cci.fr](http://www.lemans.cci.fr)

#### CCI de la Vendée

16, rue Olivier de Clisson  
BP 49  
85002 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX  
Tél. 02 51 45 32 32  
Fax 02 51 62 72 17  
[www.vendee.cci.fr](http://www.vendee.cci.fr)